

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

PAR

Madame Anne-Claude Hébert-Moreau
directrice générale et greffière-trésorière
de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

SÉANCE ORDINAIRE

Lundi, le 12 septembre, à 19 h 00

Au centre communautaire situé au 520, chemin Déziel, à Saint-Mathieu-du-Parc.

Avis public est, par la présente donnée, par Anne-Claude Hébert-Moreau, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, que le conseil municipal modifie la date de la séance ordinaire du mardi le 6 septembre 2022.

Celle-ci aura lieu exceptionnellement le **lundi 12 septembre, à 19h00**.

En vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier donne un avis public du contenu du calendrier. Il donne également un tel avis à l'égard de toute séance ordinaire dont le jour ou l'heure du début n'est pas celui que prévoit le calendrier

Donné à Saint-Mathieu-du-Parc, ce 1^{er} jour du mois d'août 2022.



Anne-Claude Hébert-Moreau
Directrice générale et greffière-trésorière